

Famille

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DPF730A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires pratiquant les successions, notamment à titre international

PRÉREQUIS

- Pratique courante du droit des successions
- Intérêt pour le droit international privé

NIVEAU

 Pratique courante

DURÉE

 0.09 jour(s) (0,62 heures)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Formation en ligne

MODALITÉS D'EXÉCUTIONS ET TECHNIQUES

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"

VOD - Le Certificat Successoral Européen (CSE) et la publicité foncière - Me Richard CRONE

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de certificat successoral européen (CSE)
- Identifier les confirmations apportées par la jurisprudence récente de l'Union Européenne, et les points restant en suspens
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

CONTENU

Découvrez cette vidéo : "Le Certificat Successoral Européen (CSE) et la publicité foncière"

Mise à jour en Juin 2023

Durée : 37 min

Richard CRONE fait le point pour INAFON sur le Certificat Successoral Européen, et notamment ce qui a été tranché par l'arrêt récent de la CJUE, et ce qui reste à déterminer.

- Introduction
- De l'arrêt rendu par la CJUE le 5 mars 2023 en matière de publicité foncière, que faut-il retenir ?
- Quelle solution la CJUE donne-t-elle à la question ?
- Qu'en est-il au regard de la publicité foncière en France ?
- Questions restant en suspens après la décision de la CJUE
- Un CSE peut-il être établi en la forme authentique ?
- Comment ce CSE établi par acte authentique va-t-il circuler ?
- Si le CSE est authentique, quid de la délivrance des copies conformes au demandeur ?
- La durée de validité du CSE
- Quels sont les intérêts d'établir un CSE par acte authentique ?
- Le CSE peut-il contenir d'autres mentions ou informations que celles contenues dans le formulaire ?
- Quid de la publicité foncière ?